



Terres du Var _____

Les vins primés au concours

Initié par les Jeunes agriculteurs dans sa version vin, le concours est devenu Terres du Var depuis le lancement de la marque territoriale portée notamment par le Conseil départemental. La “Cuvée sélectionnée”, au fil des années, s’est imposée comme étant l’illustration de cette volonté d’excellence. Mercredi 29 avril, c’est à la Communauté de communes du Luc que s’est déroulée la sélection des vins pour cette 18ème édition : 65 domaines étaient inscrits pour présenter 200 échantillons, dégustés par 32 jurys. Au total, 38 médailles dont 16 d’or ont été décernées. La Cuvée sélectionnée Terres du Var complète les concours dédiés aux fromages, aux huiles et aux miels - voir ci-dessus -, autant de produits labellisés qui seront servis lors des réceptions du Conseil départemental, reflets des savoir-faire de l’agriculture varoise.

Côtes de Provence

Rosé : Les Vignerons du Baou, Lou Baou, Pourcieux.

Côtes de Provence Sainte Victoire

Rosé : Domaine Jacourette, Pourrières.
Rouge : Domaine Jacourette, 2010, Pourrières.

La qualité toujours présente au concours des vins



C'est une exigence. Le concours des vins de la Foire doit faire sa "révolution". Et si l'on a bien entendu le discours du président, René Martin, cette révolution est d'ores et déjà en marche : *"cette année nous avons délocalisé le concours à l'extérieur de la Foire et nous l'avons fixé un mardi pour répondre à la demande de la profession. Pour l'année prochaine nous allons nous rapprocher de ces professionnels du vin pour organiser ce concours un peu plus tôt dans la saison, certainement début mars. Cela permettra aux vins primés de profiter de la Foire pour faire leur promotion et présenter leurs médailles"*. Mais en attendant cette révolution, l'édition 2015 a rassemblé cent cinquante dégustateurs, œnologues, vignerons, cavistes, courtiers... autour des trente neuf tables pour déguster, juger de la rondeur, de la couleur, de la belle robe ou des arômes développés par les huit cents échantillons présentés. Une baisse constante depuis trois années, qui amène par

voie de conséquence les responsables du concours à plancher sur une refonte de ce dernier. La 53ème édition du concours interrégional s'est donc déroulée dans une ambiance studieuse, professionnelle et il n'en fallait pas moins pour décerner les 219 médailles dont 72 d'or, 95 en argent et 52 en bronze. Et bien qu'en baisse de fréquentation depuis trois ans maintenant, le concours des vins brignolais a révélé une belle qualité parmi les échantillons présentés. Preuve, s'il en fallait, que les vignerons ne cessent de produire des produits d'exception, des nectars dont se régèlera l'amateur de bons vins, qu'il soit de rouge, de blanc ou de rosé.

Côtes de Provence

Blanc

Médailles d'or :

Vignerons du Baou, Pourcieux.
Domaine Sainte Lucie, Puyloubier.

Rouge

Médailles d'or :

Les Vignerons
du Baou, 2013, Pourcieux.

Médailles d'argent :

Domaine
Sainte Lucie, 2014, Puyloubier. Côtes de
Provence Sainte Victoire, Les Vignerons
du Baou, Pourcieux.

Rosé

Médailles d'or :

Domaine des Diables,
Puyloubier. Domaine Sainte Lucie,
Puyloubier. Côtes de Provence La

Côtes
de Provence Sainte Victoire, Domaine
des Diables, Puyloubier. Domaine Sainte
Lucie, Puyloubier.

Médailles d'argent :

Les Vignerons du Baou,
Pourcieux.

Côtes de Provence Sainte
Victoire, Château Coussin, Trets.